

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1172

16 juin 2006

SOMMAIRE

Alchemy Holding, S.à r.l., Luxembourg	56245	Malav S.A.H., Luxembourg	56247
Amsterdam S.A., Luxembourg	56210	Malav S.A.H., Luxembourg	56247
Amsterdam S.A., Luxembourg	56210	Marketing et Distribution Industriels, S.à r.l., Luxembourg	56252
Ancamico S.A., Luxembourg	56219	Martini Int. S.A., Luxembourg	56242
Ancamico S.A., Luxembourg	56220	Mayel Holding S.A., Luxembourg	56212
Apparatur Verfahren S.A.H., Luxembourg	56224	MNW Trade & Management, S.à r.l., Bourglinster	56215
B.Shop Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	56217	Music World Europe S.A.	56221
Babcock & Brown (Istria), S.à r.l., Luxembourg	56236	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., Luxembourg	56232
CEREP Investment Franklin, S.à r.l., Luxembourg	56251	Olympus Luxembourg S.A., Luxembourg	56228
CEREP Investment Franklin, S.à r.l., Luxembourg	56252	Olympus Luxembourg S.A., Luxembourg	56228
Châteaudun S.A., Luxembourg	56212	Ophelius S.A., Luxembourg	56222
Châteaudun S.A., Luxembourg	56212	PPS Verviers S.A., Luxembourg	56243
Dretschler.com, S.à r.l., Contern	56227	Property Gelsenkirchen, S.à r.l., Luxembourg	56233
EFA Partners S.A., Luxembourg	56252	Property Gelsenkirchen, S.à r.l., Luxembourg	56235
Eikon Invest V Holding S.A., Luxembourg	56222	Property Trier, S.à r.l., Luxembourg	56229
Enzo Di Giulia, S.à r.l., Rémych	56221	Property Trier, S.à r.l., Luxembourg	56231
Enzo Di Giulia, S.à r.l., Rémych	56221	Property Weinheim, S.à r.l., Luxembourg	56225
Erikem Luxembourg S.A., Luxembourg	56213	Property Weinheim, S.à r.l., Luxembourg	56227
Eurofinim S.A., Luxembourg	56223	Quai de la Loire S.A., Luxembourg	56211
Euronord S.A., Luxembourg	56210	Quai de la Loire S.A., Luxembourg	56211
European Fund Administration S.A., Luxembourg	56250	Quai Gallieni S.A., Luxembourg	56217
European Investments Associates (E.I.A.) S.A.H., Luxembourg	56245	Quai Gallieni S.A., Luxembourg	56217
Evans Investments Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	56224	Realand Investment S.A., Luxembourg-Kirchberg	56227
F24 Capital S.A., Luxembourg	56243	Rue Victor Hugo S.A., Luxembourg	56219
F24 Development S.A., Luxembourg	56235	Rue Victor Hugo S.A., Luxembourg	56219
Fastnet Europe S.A., Luxembourg	56248	Saint Philippe du Roule S.A., Luxembourg	56215
Foncière Medicis S.A., Luxembourg	56231	Saint Philippe du Roule S.A., Luxembourg	56215
Fortune Biodiesel S.A., Luxembourg	56250	Sidem Pharma S.A., Luxembourg	56211
Fridge Finance Company, S.à r.l., Luxembourg	56244	Sifrabel S.A.	56244
GloboSell, S.à r.l., Contern	56232	Sofiasoft GP S.A., Luxembourg	56246
HYD Fin Int'l S.A., Luxembourg	56222	Sophos, S.à r.l., Luxembourg	56232
Hydro Systems International S.A., Luxembourg	56228	Transcom Worldwide S.A., Bertrange	56254
Investco, S.à r.l., Luxembourg	56248	Transcom Worldwide S.A., Bertrange	56256
Karal S.A., Luxembourg	56246	TrefilARBED Sales Holding, S.à r.l., Bissen	56223
Karl Braun Lux Intérieur, G.m.b.H., Helmsange	56247	UBP International Fund, Sicav, Luxbg-Findel	56253
Lucom S.A., Wasserbillig	56244	UBP International Fund, Sicav, Luxbg-Findel	56253
Lux Logistics 24, S.à r.l., Contern	56231	Volefin S.A.H., Luxembourg	56235
Luxcellence Advisory Company S.A., Luxembourg	56246	Windows International S.A., Luxembourg	56250
Luxfreeze S.A., Capellen	56253	Yum! International Participations, S.à r.l., Luxembourg	56224
Luxstream I S.A., Luxembourg	56243		
Malav S.A.H., Luxembourg	56247		

56210

AMSTERDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.267.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006 que:

Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,
- Madame M.J. Renders, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,
- MAINFORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Samuel Lewis Avenue, Hong Kong Bank B., Panama.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- EWA REVISION S.A., avec siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange (anc. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030321//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

AMSTERDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.267.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(030322//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

EURONORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.655.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2006

Conseil d'Administration:

L'assemblée prend acte de la démission de leur mandat d'administrateur de MM. Geert Asselman, Vasile Paraschiv ainsi que Marc van Mael. L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Reuter Carine, employée, demeurant à L-3332 Fennange, MM. Mangen Fons, réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck et Antoine Jean-Hugues, comptable, 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne en leur remplacement pour une durée de 6 ans, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale de 2012.

Suite à ces décisions, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012 est composé comme suit:

- Mangen Fons, réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck;
- Reuter-Bonert Carine, employée privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange;
- Antoine Jean-Hugues, comptable, 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne.

Commissaire aux Comptes:

L'assemblée prend acte de la démission de son mandat de commissaire aux comptes de M. Mangen Fons, réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck. L'assemblée décide de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire M. Maqua Dominique, Comptable, demeurant au 2, rue Grande, B-6767 Torgny pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale de 2012.

Suite à cette décision le commissaire aux comptes en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012 est M. Maqua Dominique, comptable, demeurant au 2, rue Grande, B-6767 Torgny.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030408//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

56211

QUAI DE LA LOIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.281.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006 que:

Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,
- Madame M.J. Renders, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,
- MAINFORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Samuel Lewis Avenue, Hong Kong Bank B., Panama.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- EWA REVISION S.A., avec siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange (anc. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030336//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

QUAI DE LA LOIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.281.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(030338//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

SIDEM PHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 98.381.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 décembre 2005 que:

1. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

- a. Monsieur Derek Ruxton, Directeur de société, demeurant à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
- b. Monsieur Daniel Elkoubi, Directeur de société, demeurant à F-95200 Sarcelles, 32, avenue du 8 mai 1945.

et le mandat de l'administrateur suivant a été renouvelé:

- c. Monsieur Patrick Belaich, Directeur de société, demeurant à CH-1205 Genève, 1, Place Edouard Caparede.

Les nouveaux administrateurs sont nommés et renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

2. Ont été nommés administrateurs-délégués avec, chacun séparément, un pouvoir de signature individuel pouvant engager la société vis-à-vis des tiers:

- a. Monsieur Gabriel Harari, retraité, demeurant à La Marlière, 29, Chemin du Milieu, 1245 Collonge Bellerive, Suisse.
- b. Monsieur Raphaël Harari, retraité, demeurant au 3, Chemin des Pléiades, 1206 Genève, Suisse.
- c. Monsieur Daniel Elkoubi, directeur de société, demeurant à F-95200 Sarcelles, 32, avenue du 8 mai 1945.

Il a été décidé d'entériner rétroactivement tous les engagements pris au nom de la société par monsieur Daniel Elkoubi, depuis le 1^{er} juin 2004.

3. La société SICRIS ayant son siège au 6, rue Jean Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A. démissionnaire. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00500. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030526//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

56212

CHÂTEAUDUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.270.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006 que:

Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,
- Madame M.J. Renders, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,
- MAINFORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social a Samuel Lewis Avenue, Hong Kong Bank B., Panama.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- EWA REVISION S.A., avec siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange (anc. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030339//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

CHÂTEAUDUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.270.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(030341//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

MAYEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.476.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 20 février 2006

1. Le siège social a été transféré de L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2. Messieurs Guy Glesener, Jacques Tordoor et Etienne Gillet ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur.

3. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, avec siège social au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

4. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, avec siège social au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

5. La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, avec siège social au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

6. La société à responsabilité limitée AUDITEX, S.à r.l. a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes.

7. La société à responsabilité limitée COMCOLUX, S.à r.l. R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège social au L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour MAYEL HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030540/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

ERIKEM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (in liquidation).

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.389.

In the year two thousand five, on the twenty-third day of December.
Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of ERIKEM LUXEMBOURG S.A., a Luxembourg société anonyme with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 57.389 and incorporated on December 13, 1996 pursuant to a deed of Mr Jean-Joseph Wagner, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - n° 136 of March 10, 1997 (the Company).

The Company has been thrown into liquidation by deed of the undersigned notary enacted on 13 September 2005, containing appointment of ALTER DOMUS as liquidator.

The meeting is presided by Mr Patrick van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, 881,408 class A ordinary shares and 40,500 class B ordinary shares, representing 92.87% of the capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, the meeting having been duly convoked by registered letters on due time, all the shares being in registered form.

III.- That the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda:

1. Ratification of the decision of the liquidator to acquire 49,600 (forty-nine thousand six hundred) Class B ordinary own shares.

2. Decrease of the share capital by an amount of EUR 83,442 (eighty-three thousand four hundred forty-two Euro) so as to bring it from its present amount of EUR 1,670,000 (one million six hundred seventy thousand Euro) to EUR 1,586,558 (one million five hundred eighty-six thousand five hundred fifty-eight Euro) by cancellation of 49,600 (forty-nine thousand and six hundred) own Class B ordinary shares.

3. Amendment of article 5§1 of the articles of association of the Company in order to reflect such action.

III. After the foregoing has been approved by the Meeting, the Meeting takes the following resolutions:

First resolution

In accordance with the article 49-2 (2) of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the Law), each Class B shareholder declares being informed of the reasons for, the consideration paid for and the purpose of the acquisition of 49,600 (forty-nine thousand six hundred) Class B ordinary own shares acquired on December 14, 2005 and representing 4.99% of the share capital of the Company.

The unanimity of all the Class B ordinary shares, soles concerned, resolved to ratify the decision of the liquidator to acquire 49,600 (forty-nine thousand six hundred) Class B ordinary own shares.

Second resolution

The meeting decides to decrease the corporate capital by an amount of EUR 83,442 (eighty-three thousand four hundred forty-two Euro) so as to bring it from its present amount of EUR 1,670,000 (one million six hundred seventy thousand Euro) to EUR 1,586,558 (one million five hundred eighty-six thousand five hundred fifty-eight Euro) by cancellation of 49,600 (forty-nine thousand six hundred) own Class B ordinary shares.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, it is resolved to amend article 5 §1 of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 5. §1.** The corporate capital of the Company is set at EUR 1,586,558 (one million five hundred eighty-six thousand five hundred fifty-eight Euro) to be divided into 902,629 (nine hundred two thousand six hundred twenty-nine) Class A ordinary shares and 40,500 (forty thousand five hundred) Class B ordinary shares without par value, fully paid up.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version.

At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de la société anonyme ERIKEM LUXEMBOURG S.A. (la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 57.389, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 136 du 10 mars 1997.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 13 septembre 2005, comprenant nomination de ALTER DOMUS en tant que liquidateur.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que 881.408 actions ordinaires de Classe A et 40.500 actions ordinaires de classe B, représentant 92,87% du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les convocations ayant été dûment effectuées en temps utile par lettres recommandées, toutes les actions étant nominatives.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Ratification de la décision prise par le liquidateur d'acquérir 49.600 (quarante-neuf mille six cents) actions ordinaires propres de classe B.

2. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 83.442 (quatre-vingt-trois mille quatre cent quarante-deux euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 1.670.000 (un million six cent soixante-dix mille euros) à EUR 1.586.558 (un million cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit euros) par annulation de 49.600 (quarante mille six cents) actions propres ordinaires de la classe B.

4.- Modification afférente de l'article 5 §1 des statuts coordonnés.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Conformément à l'article 49-2 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée (la Loi), chaque actionnaire détenant des actions ordinaires de classe B déclare être informé des raisons et du but de l'acquisition des 49.600 (quarante-neuf mille six cents) actions propres ordinaires de classe B, acquises le 14 décembre 2005 et représentant 4,99% du capital social de la Société, ainsi que de leur contre-valeur.

Les actionnaires détenant des actions ordinaires de classe B, seuls concernés, ont décidé à l'unanimité de ratifier la décision du liquidateur d'acquérir (quarante-neuf mille six cents) actions propres ordinaires de classe B.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 83.442 (quatre-vingt-trois mille quatre cent quarante-deux euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 1.670.000 (un million six cent soixante-dix mille euros) à EUR 1.586.558 (un million cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit euros) par annulation de 49.600 (quarante mille six cents) actions propres ordinaires de la classe B.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 5 §1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. §1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 1.586.558 (un million cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-huit euros), représenté par 902.629 (neuf cent deux mille six cent vingt-neuf) actions ordinaires de la classe A et 40.500 (quarante mille cinq cents) actions ordinaires de la classe B.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: P. van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 12, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

J. Elvinger.

(033674/211/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

56215

SAINT PHILIPPE DU ROULE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.284.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006 que:

- Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg,

- Madame M.J. Renders, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

- MAINFORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Samuel Lewis Avenue, Hong Kong Bank B., Panama.

- Est réélu au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006

- EWA REVISION S.A., avec siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange (anciennement SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030342//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

SAINT PHILIPPE DU ROULE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.284.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(030343//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

MNW TRADE & MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6162 Bourglinster, 16, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 115.427.

STATUTS

L'an deux mille six, le treize mars.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Wopke Wiersma, ingénieur, demeurant à L-6162 Bourglinster, 16, rue de l'Ecole.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de MNW TRADE & MANAGEMENT, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Bourglinster.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'associé ou des associés réunis en assemblée générale.

Art. 3. La société a pour objet la promotion, la commercialisation, l'import, l'export, le service après vente et la location de produits.

Elle peut s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Elle pourra emprunter, hypothéquer et gager ses biens au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales, d'une valeur nominale de cent (100,-) euros, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont toutes été souscrites par l'associé unique, Monsieur Wopke Wiersma, préqualifié.

Art. 6. Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille six.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaire à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existent seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à mille cent vingt (1.120,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale:

1) se désigne comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en toutes circonstances;

2) déclare que l'adresse de la société est fixée à L-6162 Bourglinster, 16, rue de l'Ecole.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: W. Wiersma, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 15 mars 2006, vol. 435, fol. 90, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 avril 2006.

U. Tholl.

(033544/232/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

56217

QUAI GALLIENI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.282.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006 que:

- Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;

- Madame M.J. Renders, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;

- MAINFORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Samuel Lewis Avenue, Hong Kong Bank B., Panama;

- Est réélu au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006

- EWA REVISION S.A., avec siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange (anciennement SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030344//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

QUAI GALLIENI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.282.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(030345//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

B.SHOP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 137, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 115.428.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le quatre avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Thierry Hammes, vendeur, né à Thionville (France), le 18 mars 1966, demeurant à F-57700 Neufchef, 7, rue Sainte Cécile;

2.- Madame Esther Hammes, commerciale, née à Thionville (France), le 22 décembre 1962, demeurant à F-57100 Thionville, 26, boulevard Charlemagne;

3.- Monsieur Mehdi Haddar, commerçant, né à Thionville (France), le 31 mai 1967, demeurant à F-57100 Thionville, 26, boulevard Charlemagne;

4.- Madame Sandrine Furminieux, employée privée, née à Grenoble (France), le 9 février 1972, demeurant à F-57330 Hettange Grande, 59, rue du Général de Gaulle.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de B.SHOP LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet la commercialisation et l'installation de distributeurs de mini-brosses à dents hygiéniques ainsi que la vente en gros de produits cosmétiques et de coiffure.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Thierry Hammes, vendeur, né à Thionville (France), le 18 mars 1966, demeurant à F-57700 Neufchef, 7, rue Sainte Cécile, quinze parts sociales.	15
2.- par Madame Esther Hammes, commerciale, née à Thionville (France), le 22 décembre 1962, demeurant à F-57100 Thionville, 26, boulevard Charlemagne, trente-cinq parts sociales.	35
3.- par Monsieur Mehdi Haddar, commerçant, né à Thionville (France), le 31 mai 1967, demeurant à F-57100 Thionville, 26, boulevard Charlemagne, trente-cinq parts sociales.	35
4.- par Madame Sandrine Furminieux, employée privée, née à Grenoble (France), le 9 février 1972, demeurant à F-57330 Hettange Grande, 59, rue du Général de Gaulle, quinze parts sociales.	15
Total: cent parts sociales	100

Ces parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-1371 Luxembourg, 137, Val Sainte Croix.
- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée, Monsieur Thierry Hammes, préqualifié.
- La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son gérant unique.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Th. Hammes, E. Hammes, M. Haddar, S. Furminieux, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 14, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 11 avril 2006.

T. Metzler.

(033545/222/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

56219

RUE VICTOR HUGO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.283.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006 que:
- sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;
- Madame M.J. Renders, demeurant professionnellement au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;
- MAINFORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Samuel Lewis Avenue, Hong Kong Bank B., Panama;
- est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006:

- EWA REVISION S.A., avec siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange (anciennement SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030348//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

RUE VICTOR HUGO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.283.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(030350//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

ANCAMICO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 88.164.

L'an deux mille six, le trente et un mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ANCAMICO S.A., R.C.S. Numéro B 88.164, ayant son siège social à Luxembourg au 54, avenue de la Liberté, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1350 du 18 septembre 2002.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire en date du 14 août 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1001 du 29 septembre 2003.

La séance est ouverte à dix-sept heures quinze sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de mille quatre cent soixante euros (EUR 1.460,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, à un montant de cinquante et un mille quatre cent soixante euros (EUR 51.460,-), avec émission correspondante de mille cent soixante (1.168) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de cinq cent quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante euros (EUR 590.850,-).

2. Souscription et libération par un apport en nature.
3. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts.
4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence d'un montant de mille quatre cent soixante euros (EUR 1.460,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, à un montant de cinquante et un mille quatre cent soixante euros (EUR 51.460,-), avec émission correspondante de mille cent soixante (1.168) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de cinq cent quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante euros (EUR 590.850,-).

Deuxième résolution

Les (1.168) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, prime d'émission comprise, ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en l'apport d'une créance d'un montant de cinq cent quatre-vingt-douze mille trois cent dix euros (EUR 592.310,-) détenu sur la société ANCAMICO S.A. par la société PROCOAT S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 27 mars 2006.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 27 mars 2006 par la FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD ET KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur des créances ci-dessus mentionnées est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes.

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données. La valeur effective de la créance d'une valeur nominale de EUR 592.310,- à transformer en capital correspond à une valeur au moins égale à l'émission par la société de 1.168 actions nouvelles d'une valeur de EUR 1,25 augmentée d'une prime d'émission de EUR 590.850,-.»

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cinquante et un mille quatre cent soixante euros (EUR 51.460,-) divisé en quarante et un mille cent soixante-huit (41.168) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, vol. 28CS, fol. 9, case 8. – Reçu 5.923,10 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

A. Schwachtgen.

(033685/230/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

ANCAMICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 88.164.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 454 du 31 mars 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(033686/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

ENZO DI GIULIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400.

Siège social: L-5553 Rémich, 26, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 92.896.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 31 mars 2006

Resolutions

1. Madame Mariotto, prénommée cède 50 parts sociales de valeur nominale cent vingt-quatre euros (124 EUR) qu'elle possède dans ladite société, à Monsieur Di Rienzo Giovanni moyennant la somme globale de 50 EUR, ce dont quittance.

Conformément à l'article 1690 du Code Civil, Mme Mariotto, gérante en fonction à ce jour, accepte et reconnaît, au nom de la société, cette cession.

2. Madame Mouret, prénommée cède 50 parts sociales de valeur nominale cent vingt-quatre euros (124 EUR) qu'elle possède dans ladite société, à Monsieur Di Rienzo Giovanni moyennant la somme globale de 50 EUR, ce dont quittance.

Conformément à l'article 1690 du Code Civil, Mme Mariotto, gérante en fonction à ce jour, accepte et reconnaît, au nom de la société, cette cession.

Nouvelle souscription:

Monsieur Di Rienzo Giovanni, prénommée	100 parts
Total	100 parts

3. L'associé unique constate la démission de Madame Mariotto Elisabetta à compter du 31 mars 2006 de ses fonctions de gérante technique.

4. Monsieur Di Rienzo Giovanni exerce les fonctions de gérant unique de la société à compter du 31 mars 2006.

5. La société est valablement engagée par la signature du gérant unique à compter du 31 mars 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

M. Mouret / E. Mariotto / G. Di Rienzo.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00406. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030357//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

ENZO DI GIULIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400.

Siège social: L-5553 Remich, 26, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 92.896.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2006

Resolutions

1. L'associé unique constate la démission de Madame Mouret Magali à compter du 28 février 2006 de ses fonctions de gérante administrative. Dès lors les associés donnent quitus à la gérante démissionnaire.

2. Le mandat de Mme Mariotto Elisabetta est modifié comme suit: Mme Mariotto Elisabetta devient gérante unique de la société à compter du 28 février 2006.

3. La société est valablement engagée par la signature de la gérante unique à compter du 28 février 2006.

M. Mouret / E. Mariotto.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00401. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030356//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

MUSIC WORLD EUROPE S.A., Société Anonyme (dissoute).

R. C. Luxembourg B 39.850.

Nous vous informons par la présente que la société MUSIC WORLD EUROPE S.A. ayant été dissoute en date du 29 mars 2006, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 7 novembre 2000 entre la société MUSIC WORLD EUROPE et nous-mêmes est devenu sans objet.

Le 29 mars 2006.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

F. Mesenburg / J.-P. Reiland

Senior Manager / Senior Vice President

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030383//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

OPHELIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.882.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2006

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030358/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

EIKON INVEST V HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 92.670.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2006

- L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Madame Joanne Baxter, administrateur, avec adresse professionnelle Alexander House, Victoria Road 13-15, St Peter Port, GY1 3ZD Guernsey. Son mandat se terminera lors de l'assemblée statutaire qui se tiendra en 2008.

- L'Assemblée accepte la démission de la société PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son mandat de commissaire aux comptes. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée statutaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030370/655/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

HYD FIN INT'L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 104.500.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 novembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 165 du 23 février 2005.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HYD FIN INT'L S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(031088/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

TrefiARBED SALES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7769 Bissen, route de Finsterthal.

R. C. Luxembourg B 5.789.

Décisions prises par l'associé unique

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Nomination de deux gérants:

L'associé unique décide de nommer deux gérants supplémentaires, à savoir:

Messieurs Pierre Welter et Patrick Müller, avec adresse professionnelle à route de Finsterthal, L-7769 Bissen.

Le Conseil de gérance se présente désormais comme suit:

MM. Emile Glodt,
Pierre Weiter,
Patrick Müller.

2. Nomination d'un commissaire:

L'associé unique nomme Monsieur Marc Schroeder, avec adresse professionnelle à Krakelshaff, L-3235 Bettembourg, commissaire pour une période prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2005, pour contrôler les comptes des exercices 2001, 2002, 2003 et 2004.

Bissen, le 12 octobre 2005.

TrefiARBED BISSEN, Société Anonyme

L'Associée unique

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Décisions prises par l'associé unique

1. Démissions des Membres du Conseil de Surveillance et renonciation au Conseil de Surveillance:

L'associé unique prend acte de la démission des Messieurs Gaston Frantzen, Guy Weicherding et Guy Entringer en tant que Membres du Conseil de Surveillance.

Il décide de renoncer dorénavant au Conseil de Surveillance.

2. Prorogation du mandat du commissaire:

L'associé unique renouvelle le mandat du commissaire Monsieur Marc Schroeder, pour une nouvelle période de six ans, mandat qui prendra fin lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2011.

Bissen, le 30 novembre 2005.

TrefiARBED Bissen, Société Anonyme

L'Associé unique

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030366/571/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

EUROFINIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 67.434.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 1^{er} février 2006 que:

1. Monsieur Riccardo Moraldi a démissionné de sa fonction d'administrateur.

2. Monsieur Gianluca Ninno, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, a été nommé nouvel administrateur, son mandat expirant à l'issue de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

3. CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. a démissionné de sa fonction de Commissaire.

4. Monsieur Olivier Dorier, employé privé, né à Saint-Remy/Saône et Loire (France), le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis a été nommé nouveau commissaire pour une période expirant à l'issue de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BO06917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030373/727/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.447.

EXTRAIT

Suite aux changements de dénomination et d'adresse de la société, il a été décidé de modifier comme suit:

- La dénomination de l'associé est YUM! RESTAURANTS INTERNATIONAL HOLDINGS, Ltd.
- Le siège social de l'associé est au 1209 Orange Street, DE 19801 Wilmington, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2006, réf. LSO-BO03619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030389/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

EVANS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.285.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 février 2006 que les administrateurs sortants:

- M. Fernand Heim, directeur financier,
 - Mme Annie Swetenham, corporate manager,
- tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
- M. Gianni Romano, consultant financier, demeurant au 39bis, boulevard des Moulins, Monte-Carlo, Principauté de Monaco,

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes sortant:

- STENHAM, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
- pour une nouvelle période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030420/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

APPARATUR VERFAHREN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.420.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mars 2006

- Les démissions de Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateur sont acceptées.

- La société DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 2 mars 2006.

Certifié sincère et conforme

APPARATUR VERFAHREN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030499/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

PROPERTY WEINHEIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 12,600.**

Registered office: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 104.566.

In the year two thousand and six, on the 30th day of the month of March.

Before Maître Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared SN PROPERTIES, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 104.544) represented by Mrs Mathilde Lattard, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 30 March 2006, the sole holder of shares of PROPERTY WEINHEIM, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 123, avenue du X Septembre, 4th floor, L-2551 Luxembourg, incorporated on 2 December 2004 by deed of the notary Léon Thomas Metzler, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 23 February 2005 under Number C 166. The articles of the Company have been amended for the last time on 10 March 2005 and published in the Mémorial C on 28 December 2005 under number 1464.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole member holds all one hundred and twenty-six (126) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:

- Amendment of the corporate object of the Company in order to in particular more clearly and expressly include the direct holding of real estate and to expressly state the possibility, and to expressly authorise the manager(s) to proceed, to grant guarantees, securities or any other assistance in any manner to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), to read as follows:

«The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, the holding of real estate as well as the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind as well as real estate, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

and consequential amendment of article 2 of the articles of association of the Company.

After deliberation, the following resolution was taken:

Sole resolution

It was resolved to amend the corporate object of the Company in order to in particular more clearly and expressly include the direct holding of real estate and to expressly state the possibility, and to expressly authorise the manager(s) to proceed, to grant guarantees, securities or any other assistance in any manner to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates). Consequentially it is resolved to amend article 2 of the articles to read as follows:

«The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, the holding of real estate as well as the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind as well as real estate, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion, it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le 30^e jour du mois de mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu SN PROPERTIES, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 104.544) représenté par Madame Mathilde Lattard, maître en droit, résidant à Luxembourg, suivant un mandat du 30 mars 2006, l'associé unique de PROPERTY WEINHEIM, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 123, avenue du X Septembre, 4^e étage, L-2551 Luxembourg, constituée le 2 décembre 2004 par acte du notaire Léon Thomas Metzler, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro C 166, le 23 février 2005.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 10 mars 2005 et publiés au Mémorial C le 28 décembre sous le numéro 1464.

La partie comparante a déclaré et requis du notaire d'acter ce qui suit:

1. L'associé unique détient toutes les cent vingt-six parts sociales (126) de la Société, de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution doit être passée est le suivant:

- Changement de l'objet social de la Société afin d'inclure, de manière plus claire et expresse, la détention d'immobilier et pour exprimer expressément la possibilité, et pour autoriser expressément le ou les gérants à accorder des garanties, sécurités ou toute autre assistance sous quelque forme que ce soit à des sociétés ou à d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui appartiennent au groupe de société auquel appartient la Société (y compris les associés et filiales), dans les termes ci-après:

«La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, la détention d'immobilier ainsi que la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, ou dans toutes autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de valeurs mobilière préférentielles et autres valeurs mobilières de toute espèce ainsi que l'immobilier, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris les associés et les filiales), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.»

et de modifier l'article 2 des statuts de la Société en conséquence.

Après délibération, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Résolution unique

Il a été unanimement décidé de changer l'objet social de la Société afin d'inclure, de manière plus claire et expresse, la détention d'immobilier et pour exprimer expressément la possibilité, et pour autoriser expressément le ou les gérants à accorder des garanties, sécurités ou toute autre assistance sous quelque forme que ce soit à des sociétés ou à d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui appartiennent au groupe de société auquel appartient la Société (y compris les associés et filiales).

En conséquence, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société dans les termes suivants:

«La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, la détention d'immobilier ainsi que la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, ou dans toutes autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de valeurs mobilière préférentielles et autres valeurs mobilières de toute espèce ainsi que l'immobilier, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris les associés et les filiales), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Lattard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

J. Elvinger.

(033516/211/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

PROPERTY WEINHEIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 104.566.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42153 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

J. Elvinger.

(033517/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

REALAND INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 71.339.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 7 mars 2006 que les administrateurs sortants:

- M. Gérard Muller, économiste;
- M. Fernand Heim, directeur financier;
- M. Marc Schmit, chef comptable,

tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco Ries, réviseur d'entreprises, au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030423/521/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

DRETSCHLER.com, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue de l'Étang.

H. R. Luxemburg B 100.284.

Auszug aus der Abtretung von Gesellschaftsanteilen vom 2. August 2005

Es geht aus einer Versammlung unter Privatschrift vom 2. August 2005 betreffend die Gesellschaft DRETSCHLER.com, S.à r.l. mit Sitz in L-5326 Contern, 1, rue de l'Étang Folgendes hervor:

- Abtretung von neunundneunzig (99) Anteile von Herr Sven Strowig, geboren in D-Marbach am Neckar, wohnhaft in D-66706 Perl, Donatusring 2A an die Gesellschaft S T G HOLDING, S.à r.l. mit Sitz in L-5326 Contern, 1, rue de l'Étang.

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Für gleichlautende Ausfertigung

R. Arrensdorff

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07912.

(030453/218/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

OLYMPUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.059.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2005

Conseil d'Administration:

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la démission avec effet au 30 novembre 2005 de M. Paul Aloy et de la société OLYMPUS BELGIUM N.V. de leur mandat d'administrateur et décide nommer en leur remplacement à partir du 1^{er} décembre 2005 M. Hendrik Braat, manager, demeurant à NL-2201 PZ Noordwijk, Hofvennepark 6 ainsi que M. Ives Verheyleweghen, manager, demeurant à B-9200 Dendermonde, Petrus Van Bavegemstraat 19 et ce jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2011.

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la démission avec effet au 31 décembre 2005 du Dr Matthias Hondl de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement à partir du 1^{er} janvier 2006 M. Stefan Kaufmann, manager, demeurant à D-21475 Wentdorf, Haberlang's Grund 11 et ce jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2011.

Suite à ces décisions, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2011 est composé comme suit:

- Hendrik Braat, manager, demeurant à NL-2201 PZ Noordwijk, Hofvennepark 6;
- Ives Verheyleweghen, manager, demeurant à B-9200 Dendermonde, Petrus Van Bavegemstraat 19;
- Stefan Kaufmann, manager, demeurant à D-21475 Wentdorf, Haberlang's Grund 11.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 3 janvier 2006

Conseil d'Administration:

Le Conseil d'Administration a nommé au poste de délégué à la gestion journalière M. Ives Verheyleweghen, demeurant à B-9200 Dendermonde, Petrus Van Bavegemstraat 19, lequel peut valablement engager la société par sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme
F. Mangen
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030416//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

OLYMPUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00172, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

F. Mangen.

(030474//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.121.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 17 mars 2006

1) Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011, Monsieur Eric Magrini, administrateur de société, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion, en remplacement de Monsieur Gérard Matheis, démissionnaire comme administrateur-délégué, mais gardant son mandat d'administrateur.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

Pour HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A.
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030502/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

PROPERTY TRIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,600.

Registered office: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 104.533.

In the year two thousand and six, on the 30th day of the month of March.

Before Maître Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared SN PROPERTIES, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 104.544) represented by Mathilde Lattard, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 30 March 2006, the sole holder of shares of PROPERTY TRIER, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 123, avenue du X Septembre, 4th floor, L-2551 Luxembourg, incorporated on 2 December 2004 by deed of the notary Léon Thomas Metzler, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 23 February 2005 under Number C 162. The articles of the Company have been amended for the last time on 10 March 2005 and published in the Mémorial C on 28 December 2005 under number 1464.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole member holds all one hundred and twenty-six (126) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:

- Amendment of the corporate object of the Company in order to in particular more clearly and expressly include the direct holding of real estate and to expressly state the possibility, and to expressly authorise the manager(s) to proceed, to grant guarantees, securities or any other assistance in any manner to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), to read as follows:

«The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, the holding of real estate as well as the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind as well as real estate, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion, it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

and consequential amendment of article 2 of the articles of association of the Company.

After deliberation the following resolution was taken:

Sole resolution

It was resolved to amend the corporate object of the Company in order to in particular more clearly and expressly include the direct holding of real estate and to expressly state the possibility, and to expressly authorise the manager(s) to proceed, to grant guarantees, securities or any other assistance in any manner to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates). Consequentially it is resolved to amend article 2 of the articles to read as follows:

«The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, the holding of real estate as well as the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind as well as real estate, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion, it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading the present deed, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le 30^e jour du mois de mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu SN PROPERTIES, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 104.544) représenté par Mathilde Lattard, maître en droit, résidant à Luxembourg, suivant un mandat du 30 mars 2006, l'associé unique de PROPERTY TRIER, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 123, avenue du X Septembre, 4^e étage, L-2551 Luxembourg, constituée le 2 décembre 2004 par acte du notaire Léon Thomas Metzler, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro C 162, le 23 février 2005.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 10 mars 2005 et publiés au Mémorial C le 28 décembre sous le numéro 1464.

La partie comparante a déclaré et requis du notaire d'acter ce qui suit:

1. L'associé unique détient toutes les cent vingt-six parts sociales (126) de la Société, de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution doit être passée est le suivant:

- Changement de l'objet social de la Société afin d'inclure, de manière plus claire et expresse, la détention d'immobilier et pour exprimer expressément la possibilité, et pour autoriser expressément le ou les gérants à accorder des garanties, sécurités ou toute autre assistance sous quelque forme que ce soit à des sociétés ou à d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui appartiennent au groupe de société auquel appartient la Société (y compris les associés et filiales), dans les termes ci-après:

«La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, la détention d'immobilier ainsi que la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, ou dans toutes autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de valeurs mobilière préférentielles et autres valeurs mobilières de toute espèce ainsi que l'immobilier, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris les associés et les filiales), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.»

et de modifier l'article 2 des statuts de la Société en conséquence.

Après délibération, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Résolution unique

Il a été unanimement décidé de changer l'objet social de la Société afin d'inclure, de manière plus claire et expresse, la détention d'immobilier et pour exprimer expressément la possibilité, et pour autoriser expressément le ou les gérants à accorder des garanties, sécurités ou toute autre assistance sous quelque forme que ce soit à des sociétés ou à d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui appartiennent au groupe de société auquel appartient la Société (y compris les associés et filiales).

En conséquence, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société dans les termes suivants:

«La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, la détention d'immobilier ainsi que la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, ou dans toutes autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de valeurs mobilière préférentielles et autres valeurs mobilières de toute espèce ainsi que l'immobilier, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris les associés et les filiales), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Lattard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 12, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

J. Elvinger.

(033518/211/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

PROPERTY TRIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 104.533.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42152 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

J. Elvinger.

(033519/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

LUX LOGISTICS 24, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue de l'Etang.

H. R. Luxembourg B 109.676.

Auszug aus der Abtretung von Gesellschaftsanteilen vom 2. August 2005

Es geht aus einer Versammlung unter Privatschrift vom 2. August 2005 betreffend die Gesellschaft LUX LOGISTICS 24, S.à r.l. mit Sitz in L-5326 Contern, 1, rue de l'Etang Folgendes hervor:

- Abtretung von zweihundertneunundvierzig (249) Anteile von Frau Silke Biermann, geboren in Böblingen (D), am 27. April 1977, wohnhaft in D-66706 Perl, Donatusring 2A an die Gesellschaft S T G HOLDING, S.à r.l. mit Sitz in L-5326 Contern, 1, rue de l'Etang.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zweck Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Arrensdorff

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07913.

(030457/218/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

FONCIERE MEDICIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 106.779.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 février 2006

1. Les démissions de Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Madame Ariane Vigneron, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

2. Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme

FONCIERE MEDICIS S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030500/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

GloboSell, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue de l'Étang.
H. R. Luxemburg B 109.669.

Auszug aus der Abtretung von Gesellschaftsanteilen vom 2. August 2005

Es geht aus einer Versammlung unter Privatschrift vom 2. August 2005 betreffend die Gesellschaft GloboSell, S.à r.l. mit Sitz in L-5326 Contern, 1, rue de l'Étang, Folgendes hervor:

- Abtretung von zweihundertneunundvierzig (249) Anteile von Frau Silke Biermann, geboren in Böblingen (D), am 27. April 1977, wohnhaft in D-66706 Perl, Donatusring 2A an die Gesellschaft S T G HOLDING, S.à r.l. mit Sitz in L-5326 Contern, 1, rue de l'Étang.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Arrensdorff

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07914.

(030458/218/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 10.405.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, Luxemburg, vom 15. März 2006

Die Mandate der Herren Dr. Rehm, Dr. Dunkel, Hartmann, Kleine, Kösters, Petermann, Dr. Vieregge und Vormberge enden am Tage der Generalversammlung. Die vorgenannten Herren werden mit Ausnahme von Herrn Petermann, der nicht mehr für den Verwaltungsrat kandidiert, als Mitglieder des Verwaltungsrates für drei weitere Jahre wiedergewählt.

Herr Petermann übt die tägliche Geschäftsführung nicht mehr aus.

Der Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

Dr. Hannes Rehm,

Vorsitzender des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Dr. Gunter Dunkel,

Mitglied des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Hans Hartmann,

Administrateur-Délégué NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg,

Walter Kleine,

Vorsitzender des Vorstandes SPARKASSE HANNOVER, Hannover,

Jürgen Kösters,

Mitglied des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Dr. Hans Vieregge,

Mitglied des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Dirk Vormberge,

Administrateur-Directeur NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg.

Luxemburg, den 15. März 2006.

J. Petermann / D. Vormberge / S. Laucht

Sitzungsleiter, / Stimmzähler / Protokollführerin

Aktionär und Aktionärsvertreter / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2006, réf. LSO-BO03407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030494//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

SOPHOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 255, route d'Arlon.
R. C. Luxemburg B 106.607.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, au mois d'avril 2006.

Pour compte de SOPHOS, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(031564/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

56233

**PROPERTY GELSENKIRCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,600.**Registered office: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 104.895.

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of the month of March.
Before Maître Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared SN PROPERTIES, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 104.544) represented by Mathilde Lattard, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 30 March 2006, the sole holder of shares of PROPERTY GELSENKIRCHEN, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 123, avenue du X Septembre, 4th floor, L-2551 Luxembourg, incorporated on 10 December 2004 by deed of the notary Léon Thomas Metzler, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 17 March 2005 under Number C 243. The articles of the Company have been amended for the last time on 10 March 2005 and published in the Mémorial C on 28 December 2005 under number 1464.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole member holds all one hundred and twenty-six (126) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:

- Amendment of the corporate object of the Company in order to in particular more clearly and expressly include the direct holding of real estate and to expressly state the possibility, and to expressly authorise the manager(s) to proceed, to grant guarantees, securities or any other assistance in any manner to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), to read as follows:

«The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, the holding of real estate as well as the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind as well as real estate, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion, it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

and consequential amendment of article 2 of the articles of association of the Company.

After deliberation the following resolution was taken:

Sole resolution

It was resolved to amend the corporate object of the Company in order to in particular more clearly and expressly include the direct holding of real estate and to expressly state the possibility, and to expressly authorise the manager(s) to proceed, to grant guarantees, securities or any other assistance in any manner to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates). Consequentially it is resolved to amend article 2 of the articles to read as follows:

«The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, the holding of real estate as well as the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind as well as real estate, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion, it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu SN PROPERTIES, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 104.544) représenté par Mathilde Lattard, maître en droit, résidant à Luxembourg, suivant un mandat du 30 mars 2006, l'associé unique de PROPERTY GELSENKIRCHEN, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 123, avenue du X Septembre, 4^e étage, L-2551 Luxembourg, constituée le 10 décembre 2004 par acte du notaire Léon Thomas Metzler, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro C 243, le 17 mars 2005.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 10 mars 2005 et publiés au Mémorial C le 28 décembre sous le numéro 1464.

La partie comparante a déclaré et requis du notaire d'acter ce qui suit:

1. L'associé unique détient toutes les cent vingt-six parts sociales (126) de la Société, de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution doit être passée est le suivant:

- Changement de l'objet social de la Société afin d'inclure, de manière plus claire et expresse, la détention d'immobilier et pour exprimer expressément la possibilité, et pour autoriser expressément le ou les gérants à accorder des garanties, sécurités ou toute autre assistance sous quelque forme que ce soit à des sociétés ou à d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui appartiennent au groupe de société auquel appartient la Société (y compris les associés et filiales), dans les termes ci-après:

«La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, la détention d'immobilier ainsi que la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, ou dans toutes autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de valeurs mobilière préférentielles et autres valeurs mobilières de toute espèce ainsi que l'immobilier, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris les associés et les filiales), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.»

et de modifier l'article 2 des statuts de la Société en conséquence.

Après délibération, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Résolution unique

Il a été unanimement décidé de changer l'objet social de la Société afin d'inclure, de manière plus claire et expresse, la détention d'immobilier et pour exprimer expressément la possibilité, et pour autoriser expressément le ou les gérants à accorder des garanties, sécurités ou toute autre assistance sous quelque forme que ce soit à des sociétés ou à d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui appartiennent au groupe de société auquel appartient la Société (y compris les associés et filiales).

En conséquence, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société dans les termes suivants:

«La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, la détention d'immobilier ainsi que la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, ou dans toutes autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de valeurs mobilière préférentielles et autres valeurs mobilières de toute espèce ainsi que l'immobilier, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris les associés et les filiales), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Lattard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 13, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

J. Elvinger.

(033532/211/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

PROPERTY GELSENKIRCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 104.895.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42157 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

J. Elvinger.

(033533/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

VOLEFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.822.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 23 mars 2006

En conformité avec l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et les articles 4 et 5 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à un rachat de 160 actions rachetables VOLEFIN S.A. au prix de EUR 628,20 par action, soit pour un montant total de EUR 100.512,-.

Certifié sincère et conforme

VOLEFIN S.A.

LOUV, S.à r.l. / C. Bitterlich

Administrateur / Administrateur

Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030496//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

F24 DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 97.542.

Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration en date du 8 février 2006

1. Le siège social est transféré du 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

Extract of the resolution taken by the board of directors on February 8th, 2006

1. The registered office is transferred from 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

For true copy

F24 DEVELOPMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030508/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

BABCOCK & BROWN (ISTRIA), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 115.430.

 —
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first of March.

Before Us, Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

B&B MH 3 CO. LIMITED, a Maltese company, having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valetta, Malta and registered under number C. 36861,

The appearer for the above is here represented by Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration
Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name BABCOCK & BROWN (ISTRIA), S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares
Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares	
B&B MH 3 CO. LIMITED	500 Shares
Total: five hundred Shares	500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person B&B MH 3 CO. LIMITED, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager of the Company for an undetermined period:

Mr Michael Adam, born on 5 October 1968 in Manchester (United Kingdom), residing at L-1660 Luxembourg, 66 Grand-rue.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un mars.

Par-devant Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

B&B MH 3 CO. LIMITED, une société maltaise, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, Valetta, Malte et inscrite sous le numéro C. 36861,

La comparante ci-dessus est représentée par Hubert Janssen, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elle.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles a arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BABCOCK & BROWN (ISTRIA), S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par n'importe lequel des deux gérants.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une

lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales

B&B MH 3 CO. LIMITED 500 Parts Sociales

Total: cinq cents Parts Sociales 500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, B&B MH 3 CO. LIMITED, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1- Est nommé Gérant unique de la Société pour une période indéterminée:

Monsieur Michael Adam, né le 5 octobre 1968 à Manchester (Royaume-Uni), domicilié au 66, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2- Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, vol. 152S, fol. 85, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

J. Elvinger.

(033547/211/410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

MARTINI INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 53.591.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires le 7 février 2006

1) Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) La société à responsabilité limitée COMCOLUX, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009 (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l.).

Luxembourg, le 22 mars 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour MARTINI INT. S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030505/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

F24 CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 97.548.

Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration en date du 8 février 2006

1. Le siège social est transféré du 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

Extract of the resolution taken by the board of directors on February 8th, 2006

1. The registered office is transferred from 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

For true copy

F24 CAPITAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030509/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

LUXSTREAM I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 87.298.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 1^{er} mars 2006, FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., avec siège social au 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg a été nommée, pour une période de 6 ans, aux fonctions de commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2005, en remplacement de H.R.T., REVISION, S.à r.l. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

Pour LUXSTREAM I S.A.

MONTEREY SERVICES S.A. / UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030512/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

PPS VERVIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.349.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 14 février 2006 a appelé aux fonctions de Commissaire aux comptes, avec effet au 2 janvier 2006, FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, en remplacement de COMCOLUX S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs:

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2006.

Pour PPS VERVIERS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030513/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

SIFRABEL S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 41.402.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2006:

- que l'assemblée générale accepte la démission de l'ancien administrateur Mario Di Stefano, demeurant à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse,
- que l'assemblée générale décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur Madame Stéphanie Jacquet, maître en droit, demeurant à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2006.

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030533//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

**FRIDGE FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FRIDGE FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme).**

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 70.970.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 30 mars 2006, que la société de droit italien N&W INTERNATIONAL, S.p.A., établie et ayant son siège social à I-20124 Milan, 27, Via Vittor Pisani a cédé 1 part sociale qu'elle détenait dans la Société à la société de droit italien N&W GLOBAL VENDING, S.p.A., établie et ayant son siège social à I-24030 Valbrembo (BG), 24, Via Roma.

- Par conséquent, à compter du 30 mars 2006, la répartition du capital social de la Société est comme suit:

N&W GLOBAL VENDING, S.p.A., établie et ayant son siège social à I-24030 Valbrembo (BG), 24, Via Roma:	1.240 parts sociales
Total:	1.240 parts sociales

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BO07152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030548//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

LUCOM S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.
H. R. Luxembourg B 88.153.

Auszug der Beschlüsse der ausserordentlichen Generalversammlung vom 26. Mai 2005

Am Donnerstag, den 26. Mai 2005, sind die Aktionäre der LUCOM S.A. in Wasserbillig zur ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgenden Beschluß gefasst:

Dem Rücktritt des Verwaltungsratsmitglieds, Herr Felix Brockschmidt, Dipl.-Biologist, wohnhaft in D-53129 Bonn, mit Wirkung zum heutigen Tag wurde zugestimmt.

Infolgedessen, lautet der neue Verwaltungsrat der Gesellschaft bis zur jährlichen Generalversammlung des Jahres 2007 wie folgt:

- Herr Alexander Giebel, Geschäftsführer, wohnhaft in L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle (auch Delegierter des Verwaltungsrates);
- OELSNER FINANCIAL CORP., mit Sitz in Tortola, Wickhams Cay I, Road Town, British Virgin Islands;
- CAPEHART INVESTMENTS LTD., mit Sitz in Tortola, Wickhams Cay I, Road Town, British Virgin Islands.

Wasserbillig, den 26. Mai 2005.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(030560/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES (E.I.A.) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 62.165.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2006 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Marie-José Reyter.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Pol François Lambert, 291A, Avenue d'Hougoumont, B-1180 Uccle,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

Madame Monique Juncker, Administrateur,

Monsieur Pol François Lambert, Administrateur,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,

Monsieur Gérard Birchen, Administrateur,

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES (E.I.A.) S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030537/029/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

ALCHEMY HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 9.798.000.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 112.479.

Extrait des résolutions des associés du 31 mars 2006

Il résulte dudit extrait que:

1. Les participants ont décidé d'accepter la démission de M. Jean-Cristophe Germani en tant que gérant de la classe A de la Société en date du 31 mars 2006.

2. M. Steven Sher, Executive Director Principal Investment Area Goldman Sachs International, né le 21 novembre 1970 à Johannesburg, Afrique du Sud ayant pour adresse professionnelle le 133 Fleet Street, Londres EC4A 2BB, Grande-Bretagne a été élu en tant que gérant de la classe A de la Société pour une période indéterminée commençant le 31 mars 2006.

3. Dès lors le conseil de gérance de la Société se compose de la façon suivante:

- M. Steven Sher (classe A);

- M. Gerardus Meijssen (classe A);

- M. Guy Bryce Davison (classe B);

- M. Frank-Matthias Przygodda (classe B);

- M. Alain Steichen (classe C).

Luxembourg, le 4 avril 2006.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031214/275/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

KARAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 106.897.

—
*Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue le 30 mars 2006 à 11.00 heures au siège social*

Première résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de révoquer le mandat du Commissaire aux Comptes, MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite auprès du R.C.S. Luxembourg sous la section B 67.501 et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer à la fonction de Commissaire aux Comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, la société ALTER AUDIT, S.à r.l. ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 10 Avenue Guillaume, inscrite auprès du R.C.S. de Luxembourg sous la section B 110.675, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Agent Administratif

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BO06993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030552/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

LUXCELLENCE ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.546.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 décembre 2005

En date du 30 décembre 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ne pas renouveler les mandats de Madame Sandrine Leclercq et Monsieur Jean-Marie Rinie en qualité d'Administrateurs;

- d'élire Monsieur Jean-Pierre Michalowski, 59-61, rue Pernety 75 684 Paris Cedex 14, France, Monsieur Lucien Euler, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité d'Administrateurs de la société, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006;

- de renouveler le mandat de Monsieur Philippe Durand, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 13 mars 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030555/1024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

SOFIASOFT GP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 103.675.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 octobre 2004, acte publié au Mémorial C n° 7 du 5 janvier 2005. Modifiée par-devant le même notaire en date du 24 août 2005, acte publié au Mémorial C n° 101 du 16 janvier 2006 et en date du 21 septembre 2005, acte publié au Mémorial C n° 255 du 4 février 2006.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOFIASOFT GP S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(031105/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

KARL BRAUN LUX INTERIEUR, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7230 Helmsange, 23, rue Prince Henri.

H. R. Luxemburg B 84.597.

—
Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 1. März 2006

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 1. März 2006 fasst der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

1. Dem Rücktritt des technischen Geschäftsführers, Herr Stephan Braun, Schreinermeister, wohnhaft in D-7221 Haiterbach, Breitenäckerweg 48/1 zum 1. April 2006 wurde zugestimmt.

2. Dem Rücktritt des administrativen Geschäftsführers, Herr Karl Braun, Tischlermeister, wohnhaft in D-72221 Haiterbach, Breitenäckerweg 48/2 zum 1. April 2006 wurde zugestimmt.

3. Herr Karl Braun, vorbenannt, wird auf unbestimmte Dauer als alleiniger Geschäftsführer mit Wirkung zum 1. April 2006 ernannt.

4. Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers verpflichtet.

Helmsange, den 1. März 2006.

Abschrift beglaubigt

KARL BRAUN INNENAUSBAU, GmbH

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(030559/503/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

MALAV S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.863.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en session extraordinaire au siège social le 29 mars 2006 à 11 heures que:

- les mandats des administrateurs ont été reconduits jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011;
- que le mandat du commissaire aux comptes, la FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY sous sa nouvelle dénomination a été reconduit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031063/312/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

MALAV S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.863.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Signature.

(031059/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

MALAV S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.863.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Signature.

(031060/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

FASTNET EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-2325 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 73.066.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 7 mars 2006

En date du 7 mars 2006, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la nomination de Frans Demmenie, Rokin 55, 1012 KK Amsterdam, Hollande, en tant qu'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Luxembourg, le 17 mars 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

CACEIS BANK

J.-P. Valentini

Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030563/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2006.

INVESTCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 115.313.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le trente mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

A comparu:

La société de droit italien IMMOBILIARE MILANESE S.r.l., avec siège social à Via XX settembre 12, 26900 Lodi (LO), Italie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Lodi sous le numéro 01263030197,

ici représentée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 27 mars 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le comparant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle entend constituer:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 telles qu'elles ont été modifiées et par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs associés. L'associé unique peut s'adjoindre à tout moment un ou plusieurs co-associés, et de même les futurs associés peuvent prendre les mesures tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition et la détention de biens et droits immobiliers.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

Art. 4. La société prend la dénomination de INVESTCO, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'une décision de l'associé unique ou du consentement des associés en cas de pluralité.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès de l'associé unique ou de l'un des associés, en cas de pluralité, ne met pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers de l'associé unique ou d'un des associés, en cas de pluralité, ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par l'assemblée des associés. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa (leur) fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique visées à l'alinéa qui précède sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 15. En cas de pluralité d'associés, chacun d'eux peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou par les associés en cas de pluralité, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions légales.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites par la société de droit italien IMMOBILIARE MILANESE S.r.l., avec siège social à Via XX settembre 12, 26900 Lodi (LO), Italie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Lodi sous le numéro 01263030197.

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence le jour de sa constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Evaluation

Les frais incombant à la société du chef des présentes sont évalués à environ huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associée unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris en outre les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

2.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant, sous les réserves ci-après, à savoir:

Pour l'achat et/ou la vente de participations et de biens immobiliers, la constitution d'hypothèques, le cautionnement respectivement pour toutes autres garanties à donner par la société, l'accord préalable de l'associé unique, et en cas de pluralité d'eux l'accord préalable de l'assemblée générale des associés, est impérativement requis.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Galowich, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 4 avril 2006, vol. 362, fol. 1, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 avril 2006.

H. Beck.

(032171/201/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2006.

WINDOWS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 47.135.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 mars 1994, acte publié au Mémorial C n° 272 du 15 juillet 1994, le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 28 novembre 2000; l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 713 du 3 septembre 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 février 2003, acte publié au Mémorial C n° 418 du 17 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WINDOWS INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(031107/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 56.766.

Société Anonyme constituée le 15 octobre 1996 suivant publication au Mémorial n° 25 du 23 janvier 1997.

Les comptes de EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A., arrêtés au 31 décembre 2005 lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 8 mars 2006, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP00984, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme

E. Lutgen

Secrétaire du Conseil d'Administration

(031160//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

FORTUNE BIODIESEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.463.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 1^{er} mars 2006 que:
- la démission de M. Hermann Seiler, administrateur de la Société, est acceptée avec effet au 30 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031481/2460/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

**CEREP INVESTMENT FRANKLIN, S.à r.l. , Société à responsabilité limitée,
(anc. CEREP INVESTMENT O, S.à r.l.).**

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 114.494.

In the year two thousand and six, on the fourteenth of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

CEREP II, S.à r.l., registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under R.C.S. Luxembourg n° B 107.559, incorporated by deed enacted on 13 April 2005 and whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 888 dated 13 September 2005 (page 42588) (the «Sole Shareholder»);

in its capacity as Sole Shareholder of CEREP INVESTMENT O, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with a share capital of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 114.494 and incorporated by a deed drawn up by the notary Joseph Elvinger, pre-named, on 6 February 2006 and whose articles have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») (the «Company»);

the articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company (the «Articles»);

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of articles 200-2 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from CEREP INVESTMENT O, S.à r.l. into CEREP INVESTMENT FRANKLIN, S.à r.l. and subsequently to amend article 4 of the Articles so as to reflect the above decision, which shall now read as follows:

«Art. 4. The Company will have the name CEREP INVESTMENT FRANKLIN, S.à r.l.»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately thousand five hundred Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le quatorze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

CEREP II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro n° B 107.559, constituée par un acte en date du 13 avril 2005 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 888 en date du 13 septembre 2005 (page 42588) (l'«Associé Unique»);

en qualité d'Associé Unique de CEREP INVESTMENT O, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.494, et constituée en vertu d'un acte reçu le 6 février 2006 par le notaire Joseph Elvinger, précité, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») (la «Société»);

les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société (les «Statuts»);

adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

L'Associé Unique est représenté aux présentes par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Unique résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de CEREP INVESTMENT O, S.à r.l. en CEREP INVESTMENT FRANKLIN, S.à r.l. et de modifier, en conséquence, l'article 4 des Statuts afin de refléter la présente décision, lequel adésormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP INVESTMENT FRANKLIN, S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunération set charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2006, vol. 152S, fol. 52, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Müller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

J. Elvinger.

(030958/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

**CEREP INVESTMENT FRANKLIN, S.à r.l. , Société à responsabilité limitée,
(anc. CEREP INVESTMENT O, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 114.494.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41910 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

J. Elvinger.

(030960/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

EFA PARTNERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 99.868.

Société Anonyme constituée le 10 mars 2004 suivant publication au Mémorial C n° 515 du 17 mai 2004.

Les comptes de EFA PARTNERS S.A., arrêtés au 31 décembre 2005 lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 8 mars 2006, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP00988, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

EFA PARTNERS, Société Anonyme

E. Lutgen

Secrétaire du Conseil d'Administration

(031165//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

MARKETING ET DISTRIBUTION INDUSTRIELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 255, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 27.054.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, au mois d'avril 2006.

Pour compte de MARKETING ET DISTRIBUTION INDUSTRIELS, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(031567/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**UBP INTERNATIONAL FUND, SICAV,
Société d'Investissement à Capital Variable à Compartiments Multiples.**

Siège social: L-2220 Luxembourg-Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 24.663.

—
DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 14 février 2006

Il résulte dudit procès-verbal que l'assemblée des actionnaires a décidé:

- de clôturer la liquidation de UBP INTERNATIONAL FUND, SICAV;
- de conserver les documents sociaux et comptables de la Sicav pendant cinq ans auprès de NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel;
- de conserver auprès de la Banque Dépositaire pendant une période de 6 mois à compter de la clôture de liquidation toutes sommes qui n'ont pas pu être distribuées aux actionnaires ou payées aux créanciers; à l'expiration de cette période de 6 mois, les sommes non réclamées par les actionnaires et/ou créanciers seront déposées auprès de la Caisse de Consignation.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour extrait conforme

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

A. Martin / P. Laissy

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031109//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

**UBP INTERNATIONAL FUND, SICAV,
Société d'Investissement à Capital Variable à Compartiments Multiples.**

Siège social: L-2220 Luxembourg-Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 24.663.

—
Le bilan au 18 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2006.

Pour UBP INTERNATIONAL FUND, SICAV

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

A. Martin / P. Laissy

(031112//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

LUXFREEZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Z.I. Hiereboesch.
R. C. Luxembourg B 38.492.

—
EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2005 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

Conseil d'administration:

- Monsieur Rudi Wuyts, Administrateur-délégué, né le 21 mai 1962 à Herentals (Belgique), demeurant au 24, Molenberg, B-2460 Kasterlei, Président du conseil d'administration et Administrateur-Délégué;
- Monsieur Geert De Jonghe, Directeur industriel, né le 23 mars 1955 à Gand (Belgique), demeurant au 9, Kreeftensstraat, B-8820 Torhout;
- Monsieur Leslie Grunfeld, Directeur financier, né le 26 mai 1959 à Bushey Heath (Grande-Bretagne), demeurant au 39, Lange Veldstraat, B-2820 Bonheiden.

Commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, R.C.S. Luxembourg B n° 47.771.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06715. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031320/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

TRANSCOM WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.528.

In the year two thousand and six, on the twenty-eight day of March.
Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

Maître Danielle Kolbach, lawyer, residing in Luxembourg, in substitution of Maître Marc Feider, lawyer, residing in Luxembourg, by power of attorney given on 28 March 2006, acting in the name and on behalf of the board of directors of TRANSCOM WORLDWIDE S.A., a Luxembourg limited liability company (société anonyme), with registered office at 75, route de Longwy in L-8080 Bertrange, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 59.528 (hereafter the Company),

pursuant to the resolutions taken by the board of directors of the Company on 14 February 2006 (the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions and the foresaid power of attorney, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the board of directors of the Company pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

The Company was incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Reginald Neuman, notary residing in Luxembourg, on 11 June 1997, published, in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 494 of 11 September 1997. The articles of association of the Company (the Articles) were amended several times and the last time by a deed of the undersigned, on 1 March 2006, in the process of being published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

Article 5 of the Articles reads as follows:

«The Company has an issued capital of thirty million seven hundred ninety-five thousand seven hundred seven Euro and thirty cents (EUR 30,795,707.30), divided into thirty-six million two hundred seventy-six thousand three hundred and three (36,276,303) Class A voting shares, each without par value, and thirty-six million two hundred seventy-four thousand and six hundred eighty (36,274,680) Class B non voting shares, each without par value, all shares being fully paid-in.

The authorised share capital is set at six hundred and fifty-two million seven hundred and ninety-three thousand four hundred Euro (EUR 652,793,400) divided into eight hundred million (800,000,000) Class A voting shares and seven hundred and fifty million (750,000,000) Class B non-voting shares, each without par value.

The board of directors is authorised and empowered to:

- realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner;
- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up of the new shares; and
- remove or limit the preferential subscription rights of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorisation is valid for a period expiring 5 (five) years after 31 May 2005 and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorised corporate capital which up to then will have not been issued by the board of directors.

Following each increase of the corporate capital realised and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of Article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in authentic form by the board of directors or by any person duly authorised and empowered by it for this purpose.»

1. Following the receipt of a notice in respect of the exercise of stock options issued by the Company, the board of directors of the Company, in the Resolutions, resolved *inter alia* to:

(i) increase within the limits of the authorised share capital, the Company's nominal share capital from thirty million seven hundred ninety-five thousand seven hundred seven Euro and thirty cents (EUR 30,795,707.30) to thirty million nine hundred thirty-two thousand seven hundred thirty-five Euro and thirty cents (EUR 30,932,735.30) by issuing thirty-three thousand three hundred thirty-three (33,333) Class A voting shares and thirty-three thousand three hundred thirty-three (33,333) Class B non-voting shares without par value (the New Shares) to such subscriber as referred to in the Resolutions (the Subscriber), the New Shares having been subscribed for and paid up in cash by the Subscriber as detailed in the Resolutions,

(ii) suppress, for the purpose of the above increase in capital and in accordance with article 32-3(5) of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended and the Articles, the preferential rights of the existing shareholders of the Company in respect of the issue of the New Shares, and

(iii) appoint and empower, with full power of substitution, Maître Marc Feider, partner of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG, to appear as the representative of the board of directors of the Company before the undersigned notary to record the increase of share capital of the Company so effectuated in notarial form, to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles and to do any formalities and to take any actions which may be necessary and proper in connection therewith.

All the New Shares having been subscribed and paid up in cash by the Subscriber, the total sum of one hundred thirty-seven thousand twenty-eight Euro (EUR 137,028) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

5. The contribution in cash so made in an amount of one hundred thirty-seven thousand twenty-eight Euro (EUR 137,028) to the Company is allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. As a consequence of the above increase of the Company's nominal share capital, the first paragraph of Article 5 of the Articles is amended so as to have the following wording:

Art. 5. Corporate Capital. «The Company has an issued capital of thirty million nine hundred thirty-two thousand seven hundred thirty-five Euro and thirty cents (EUR 30,932,735.30) divided into thirty-six million three hundred nine thousand six hundred and thirty-six (36,309,636) Class A voting shares, each without par value and thirty-six million three hundred eight thousand and thirteen (36,308,013) Class B non-voting shares, each without par value.»

Costs

The expenses, costs remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2,700.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing person, whose name, civil status and residence are known to the notary, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille six, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Maître Danielle Kolbach, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire substitué par Maître Marc Feider, avocat demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 28 mars 2006, au nom et pour compte du conseil d'administration de TRANSCOM WORLDWIDE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 75, route de Longwy à L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.528 (ci-après la Société),

conformément aux résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 14 février 2006 (les Résolutions).

Une copie des procès-verbaux des Résolutions et du pouvoir de substitution ci-avant resteront après avoir été paraphées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant le conseil d'administration de la Société conformément aux Résolutions, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée sous le droit luxembourgeois suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 494 du 11 septembre 1999. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} mars 2006, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'article 5 des Statuts a la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est de trente millions sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent sept euros et trente cents (EUR 30.795.707,30), divisé en trente-six millions deux cent soixante-seize mille trois cent trois (36.276.303) actions de Classe A avec droit de vote et trente-six millions deux cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingts (36.274.680) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent cinquante-deux millions sept cent quatre-vingt-treize mille quatre cents euros (652.793.400 EUR) divisé en huit cent millions (800.000.000) actions de Classe A avec droit de vote et sept cent cinquante millions (750.000.000) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- réaliser toute augmentation du capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, libérée par voie de versements en espèce ou d'apports en nature, par transformation de créances ou de toute autre manière;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 (cinq) ans après le 31 mai 2005 et elle peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa du présent article se trouve modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ces fins.»

A la suite de la réception de la notification de l'exercice d'options de souscription d'actions émises par la Société, le conseil d'administration, dans les Résolutions, a décidé:

(i) d'augmenter, dans les limites du capital autorisé, le capital social de trente millions sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent sept euros et trente cents (EUR 30.795.707,30), à trente millions neuf cent trente-deux mille sept cent trente-cinq euros et trente cents (EUR 30.932.735,30) par l'émission de trente-trois mille trois cent trente-trois (33.333) actions de Classe A avec droit de vote et de trente-trois mille trois cent trente-trois (33.333) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale (les Nouvelles Actions) au souscripteur désigné dans les Résolutions (le Souscripteur), les Nouvelles Actions ayant été souscrites et entièrement libérées par le Souscripteur comme il est décrit dans les Résolutions,

(ii) de supprimer, dans le cadre de l'augmentation de capital ci-dessus et conformément à l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, et aux Statuts, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants concernant les Nouvelles Actions, et

(iii) de nommer et de mandater, avec pouvoir de substitution, Maître Marc Feider, associé d'ALLEN & OVERY LUXEMBOURG pour représenter le conseil d'administration de la Société devant le notaire soussigné afin d'acter l'augmentation de capital de la Société ainsi réalisée, de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts et d'effectuer toutes les formalités et de prendre toutes les mesures jugées nécessaires et appropriées dans le cadre de cette augmentation de capital.

Toutes les Nouvelles Actions ayant été souscrites et libérées en espèce par le Souscripteur, la somme totale de cent trente-sept mille vingt-huit euros (EUR 137.028) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire soussigné.

L'apport en espèces d'un montant de cent trente-sept mille vingt-huit euros (EUR 137.028) à la Société est porté au compte capital social de la Société.

En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

Art. 5. Capital social. «Le capital social émis de la Société est de trente millions neuf cent trente-deux mille sept cent trente-cinq euros et trente cents (EUR 30.932.735,30) divisé en trente-six millions trois cent neuf mille six cent trente-six (36.309.636) actions de Classe A avec droit de vote et de trente-six millions trois cent huit mille treize (36.308.013) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale, toutes entièrement libérées.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ 2.700 EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante qui est connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Kolbach, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, vol. 28CS, fol. 8, case 7. – Reçu 1370,28 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 avril 2006.

P. Decker.

(033666/206/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

TRANSCOM WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.528.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 avril 2006.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(033670/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.